



سفارة بلجيكا

*Ambassade van België*  
*Ambassade de Belgique*  
*Mission Economique*



---

---

# L'Essentiel de l'Actualités Economiques en Algérie

## Revue de Presse

Mois /Année  
**Avril 2010**

Lot Bensmaïa, Villa 16B

**Parc Poirson, El Biar, Alger – Algérie**

Tél : 00.213.21.92.62.70/72

Fax : 00.213.21.92.62.64

Naouel Louzri

[naouel.louzri@bruxelles-algerie.com](mailto:naouel.louzri@bruxelles-algerie.com)

[www.bruxelles-algerie.com](http://www.bruxelles-algerie.com)

# Sommaire

Dossier du journal

Le droit de savoir , Le devoir d'informer

# LIBERTE

Publié le 19 avril 2010

## LA NOUVELLE STRATÉGIE INDUSTRIELLE

Le secteur privé a-t-il été sacrifié ? ..... 3

Après les échecs, le flou ..... 4/5

ALGÉRIE-UE /A quoi sert l'accord d'association ? ..... 6/7/8

Abdelhamid Ouaret, P-DG de Verital

“L'importation de l'expertise est un leurre” .....9/10/11

Le rôle des entreprises à capitaux publics ou privés dans le développement industriel

Exemple de Bill Gate, ou la reconquête.....12/13/14

**Dossier** (*Lundi 19 Avril 2010*)

## **LA NOUVELLE STRATÉGIE INDUSTRIELLE**

### **Le secteur privé a-t-il été sacrifié ?**

Par : Outoudert Abrous

Industrie : Quelle stratégie ?

Depuis le démantèlement du tissu industriel des années 1970, dont nous nous faisons une fierté en tant que pays socialiste, par Brahim "la science", les différents ministres qui se sont succédé au chevet de ce secteur font un tour et s'en vont. Le grand corps malade est maintenu en vie à force d'injections fréquentes de subsides, d'abord pour préserver l'emploi, ensuite pour en privatiser la plupart. De mise à niveau en mise à niveau, on n'a fait que du replâtrage, dans des bureaux d'études, loin des lieux de travail.

Aujourd'hui, la situation n'est guère mieux dans un environnement qui a complètement changé. En parlant de son secteur, le ministre en exercice occulte le capital national privé et met en avant l'investissement étranger comme seul secours pour les entreprises publiques. Ces dernières ont pour certaines une importance vitale et peuvent aisément servir de locomotives dans de nombreux secteurs d'activité, et ce, par la création de centaines de PMI/PME qui travailleront à la périphérie. Ce sera le résultat de cet essaimage qui permettra la constitution de pôles industriels, d'une part, et, d'autre part, constituera à court et moyen terme des taux d'intégration satisfaisants dans la phase de production et non plus de montage. L'assemblage des légos doit être dépassé et, pour cela, plus vite on trouvera notre modèle de développement, et non le modèle "idéal", plus vite on sortira de cette politique stagnante qui pourrait l'atmosphère économique. La recette : juste un peu d'imagination, d'initiatives et faire confiance à ceux qui ont les compétences et les capacités.

**O. A.**

[abrousliberte@gmail.com](mailto:abrousliberte@gmail.com)

Dossier (*Lundi 19 Avril 2010*)

## **NOUVELLE STRATÉGIE INDUSTRIELLE**

### **Après les échecs, le flou**

Par : A. HAMMA

**Après les attermoissements d'un passé récent et l'échec patent des privatisations ainsi que celui de l'apport attendu des "IDE" -investissements directs étrangers- les responsables du secteur semblent se murer dans une sorte de "mea-culpa" sans avouer ouvertement leur échec.**

La nouvelle stratégie industrielle déclinée par le ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements lors de son passage à une émission de la Chaîne III, s'articule autour d'un nouveau concept "Zidi" : zone de développement industriel intégré autour de 29 wilayas dont cinq sélectionnées comme pilotes (Annaba, Sétif, Bordj Bou-Arréridj, Oran et Blida) compte tenu de leur potentiel industriel et économique. L'objectif, selon Temmar, est d'atteindre à terme, un taux de croissance de l'ordre de 10 à 15%. Et un taux global de croissance hors hydrocarbures de 8%.

La nouvelle stratégie vise également la mise à niveau de 20 000 entreprises sur cinq ans ainsi que la création d'un MBA au niveau de l'Inped (Institut national de la productivité et du développement). Par ailleurs, le ministre a annoncé au cours de la même émission, qu'un montant de 50 à 60 millions d'euros a été injecté dans le secteur de la mécanique pour le développer. Dans le même temps, il a été créé un groupement industriel du ciment d'Algérie. Les cinq wilayas pilotes seront dotées d'une administration et de centres de recherches. Les Zidi seront matérialisées par un réseau regroupant dans un cadre de partenariat, des opérateurs économiques de divers secteurs, les entreprises publiques et privées, les centres de recherche, les administrations, les centres d'innovation, les universités ... Les futures zones seront supervisées par une cellule composée d'experts et spécialistes en la matière au niveau national. Selon le ministre, cette nouvelle configuration du secteur industriel favorisera l'amélioration de la compétitivité, la productivité et l'efficacité des entreprises. Après les attermoissements d'un passé récent, et l'échec patent des privatisations ainsi que celui de l'apport attendu des "IDE"-investissements directs étrangers- les responsables du secteur semblent se murer dans une sorte de "mea culpa" sans avouer ouvertement leur échec, reviennent à la charge avec un nouveau schéma censé booster la croissance économique hors hydrocarbures.

L'une des singularités de cette nouvelle stratégie est la marginalisation du secteur privé "faible industriellement" selon les propres termes de Temmar. Après avoir accusé le secteur public de tous les maux "quincaillerie" a-t-on dit, il semble que nous soyons toujours dans des grilles d'appréciations idéologiques en sous-estimant cette fois-ci le secteur privé national, au détriment de l'efficacité économique, qui demeure le seul critère de discrimination en dernière instance.

Dans le même temps, il semble que les secteurs des Ressources en eau, des Travaux publics ainsi que celui de l'Habitat, reconfigurent leurs entreprises locales et nationales en grands groupes autour des SGP dont la dissolution serait programmée, selon le ministre de l'Industrie et de la Promotion des investissements Abdelhamid Temmar.

Que signifie cette démarche que d'aucuns interprètent comme un manque de cohérence, voire même une lutte de prérogatives, écorchant au passage la solidarité gouvernementale ? Est-ce le retour de l'omniprésence de l'État dans la gestion directe de la sphère économique ? D'un autre côté, hasard de calendrier ? Une levée de boucliers quasi générale se fait jour. Des chefs

d'entreprises aux économistes et personnalités politiques, tous, stigmatisent la politique économique menée par les pouvoirs publics et expriment leurs inquiétudes quant aux périls qui pèsent sur l'entreprise algérienne et l'économie nationale en général.

Si certaines de ces voix expriment une réelle et sincère préoccupation devant les contraintes objectives qui freinent l'entreprise dans son expansion et les lenteurs mises dans le démarrage effectif d'une économie génératrice de richesses hors hydrocarbures, d'autres, en revanche, saisissent le moindre prétexte pour tout rejeter et tout particulièrement les mesures qui bousculent leurs intérêts et remettent en cause leur rente qu'ils voudraient éternelle au détriment de l'intérêt général. Les remous provoqués par la loi de Finances complémentaire au titre de l'année 2009, à l'intérieur du pays et au-delà de nos frontières, sont un exemple concret de cet état d'esprit.

## ALGÉRIE-UE

### A quoi sert l'accord d'association ?

Par : Hassan Haddouche

**L'accord d'association avec l'Union européenne, négocié et signé au pas de charge au début de la décennie, donne aujourd'hui l'impression d'être traîné comme un boulet par les autorités algériennes.** Une revue officielle de l'accord est prévue au mois de juin prochain après 5 années d'application. Faut-il s'attendre à un clash entre Alger et Bruxelles ?

C'est ce qu'on pourrait supposer, à entendre les déclarations des ministres algériens en charge du dossier. Voici quelques semaines, le ministre du Commerce, M. Djaâboub, tenait des propos très sévères sur les résultats de l'accord ainsi que sur le caractère "souverain" des décisions prises par l'Algérie dans le cadre de la loi de finances complémentaire, en rejetant très sèchement les critiques formulées à ce sujet par la Commission européenne. Au début de ce mois, c'était au tour du ministre des Finances, M. Karim Djoudi, d'estimer, à l'occasion d'un forum réuni précisément dans la capitale belge, qu'"à la suite du démantèlement tarifaire et de l'entrée effective en zone de libre-échange prévue en 2017 dans l'accord d'association avec l'Union européenne, l'Algérie accusera un manque à gagner annuel de 3,5 milliards de dollars". Après 5 années d'application de l'accord, "les flux d'investissement européens sont en deçà des attentes de l'Algérie, en particulier ceux destinés à promouvoir la diversification de son économie et de ses exportations", a poursuivi le ministre algérien.

M. Djoudi soutient que sur le plan commercial, les données pour la période 2005-2009 indiquent que les importations de l'Algérie en provenance de l'Union européenne ont pratiquement doublé alors que nos exportations hors hydrocarbures, déjà très marginales, "sont souvent soumises à des obstacles non tarifaires". Au total, le bilan de l'accord dressé par le grand argentier algérien est particulièrement négatif : "En dernière instance, c'est moins de ressources fiscales, peu d'investissements, peu d'exportations hors hydrocarbures et une économie qui privilégie l'acte de commerce par rapport à l'acte de produire."

#### Le télescopage de deux logiques concurrentes

Pour comprendre les enjeux d'une négociation qu'on nous annonce au cours des prochains mois comme très serrée, voire "très dure" avec le partenaire européen, il n'est pas inutile de revenir à ce qui est la logique d'ensemble de l'accord d'association.

Sur le plan économique et financier, l'ambition de ce dernier est de parvenir à améliorer les conditions de vie des populations concernées, grâce au développement des échanges, à l'amélioration de l'offre de produits et à la baisse de leurs prix obtenus par un démantèlement progressif des barrières tarifaires et la création en bout de course d'une zone de libre-échange. Le volet financier de l'accord s'appuie d'autre part sur les instruments institutionnels que sont notamment les programmes MEDA 1 et 2 ainsi que sur le développement attendu des investissements directs étrangers dans un pays rendu plus attractif à la fois par la libéralisation de son économie et par l'ouverture et la proximité du marché européen. Après 5 années, les autorités algériennes font donc leurs comptes et s'aperçoivent qu'à la suite du gonflement accéléré des importations au cours des dernières années (38 milliards de dollars en 2008 et 2009 contre 11 à 12 milliards au début de la décennie), la baisse des tarifs douaniers contenue dans l'accord d'association coûte beaucoup plus cher que prévu au Trésor algérien ; déjà près de 2 milliards de dollars en 2009 et certainement plus de 3 milliards en 2017 au train où vont les choses.

Par ailleurs, les orientations récentes du gouvernement algérien en matière d'encadrement de l'investissement étranger sont à l'origine d'une panne des IDE déjà sensible en 2009, mais qui devrait se manifester surtout à partir de 2010 et qui empêche le pays d'exploiter les potentialités ouvertes dans ce domaine par l'accord conclu avec l'UE.

Ajoutons que les financements disponibles dans le cadre des programmes MEDA ont été fortement sous-utilisés pendant toute la décennie écoulée, et on comprendra l'embarras actuel, voire le dilemme des autorités algériennes tiraillées entre les conséquences de la logique de franche ouverture au partenariat qui était celle de 2001 et la démarche pragmatique et de repli sur soi inaugurée voici 18 mois par le gouvernement de M. Ouyahia.

### Lecture européenne

Au début du mois de février dernier, une imposante délégation de la Commission européenne, composée d'une douzaine de membres, était en visite à Alger dans le but de tenter de rapprocher les points de vue et de baliser le terrain en prévision de l'importante réunion de juin prochain. Elle a permis de connaître les principaux aspects de la lecture, côté européen, des premiers résultats de l'accord. Elle est de prime abord très différente de celle de la partie algérienne. Les experts européens constatent d'abord que la baisse des tarifs douaniers a bien eu lieu. Ils chiffrent le taux d'imposition moyen des produits en provenance de l'UE à 4,7% en 2008 contre 7,1% pour les autres régions du monde. Leur principale conclusion concernant l'évolution des flux commerciaux a surpris leurs homologues algériens dont l'analyse s'est focalisée sur l'augmentation de 80% de la valeur de nos importations entre 2005 et 2008. Pour les Européens, cette augmentation n'est en rien imputable à la baisse des tarifs douaniers et donc à l'application de l'accord entré en vigueur en 2005. Ils en veulent pour preuve la baisse sensible de la part de marché des produits originaires de l'UE qui est tombée au cours de la même période de près de 58% à un peu plus de 51%. Conclusion : le gonflement des importations algériennes est d'abord la conséquence de l'augmentation de nos revenus pétroliers et il a surtout profité aux produits d'origine asiatique.

Côté investissements étrangers, les fonctionnaires de la Commission de Bruxelles n'ont pas vu non plus la même chose que leurs collègues algériens des AE, des Finances ou de l'Énergie qu'ils ont rencontrés au cours de cette visite. Les investissements réalisés par les entreprises de l'UE sont estimés par les Européens à plus de 1,1 milliard d'euros en 2008 alors qu'ils n'étaient que de 234 millions d'euros avant l'entrée en vigueur de l'accord d'association. "Les montants des investissements ont donc été multipliés par cinq", a affirmé le chef de la délégation de l'UE dans un point de presse organisé au terme de sa visite. Qui plus est "les investissements en 2005 étaient à 70% dans le secteur de l'énergie, aujourd'hui la tendance s'est inversée, ils sont à 70% réalisés hors hydrocarbures. Non seulement les investissements ont fortement augmenté, mais ils ont augmenté dans le sens de la diversification", selon le fonctionnaire européen qui a ajouté : "Ce n'est pas aux États de tenir des engagements en matière d'investissement, ce sont des décisions qui relèvent des opérateurs économiques. Ce que nous pouvons faire en revanche, c'est faciliter les conditions pour que ces opérateurs soient attirés par les conditions du marché algérien."

On peut s'étonner de cet écart de perception entre les deux parties sur un chapitre aussi sensible. M. Djoudi regrettait, voici encore quelques jours à Bruxelles, la faiblesse des flux d'investissements européens et les chiffrait à environ 500 millions de dollars en 2009. En fait, l'écart est beaucoup moins important qu'il n'y paraît. C'est le nouveau dispositif d'encadrement de l'investissement étranger, annoncé à la fin de 2008, qui a fait la différence en favorisant l'attentisme et en cassant la réelle dynamique enclenchée dans ce domaine depuis le début de la décennie.

Vers une révision de l'accord d'association

Ces divergences qui paraissent profondes et auxquelles s'ajoute un contentieux complexe dans le domaine de l'énergie et des différences d'interprétation sur certaines clauses de l'accord touchant à la souveraineté de la décision économique algérienne peuvent-elles conduire dans les prochains mois à une crise majeure dans les relations entre l'Algérie et l'Union européenne ?

Il semble que si les conditions d'une crise sont potentiellement réunies en raison principalement de l'importance réelle des pertes de revenus occasionnées par la baisse des tarifs douaniers et de la modicité des contreparties engrangées par l'Algérie, cette dernière devrait néanmoins être évitée au prix de ce qui sera sans doute une révision de certaines des ambitions de l'accord. On peut supposer notamment que sur le plan commercial, le rythme de réduction des droits de douane frappant les produits européens pourrait être revu à la baisse. Sans même parler de l'échéance de 2017 qui reste suffisamment lointaine pour ne pas nécessiter de discussions immédiates. Après avoir fait d'abord souffler le froid par la montée au créneau des ministres, c'est apparemment ce message plus tempéré qui a été envoyé aux négociateurs européens à travers l'assurance exprimée par la partie algérienne que "l'accord d'association reste un choix stratégique". Un message manifestement bien reçu par les Européens qui se sont déclarés disponibles pour "mieux adapter l'accord aux réalités et aux potentialités de la relation économique entre l'Algérie et l'UE". Le raccommodage de l'accord de 2001 qui est en préparation laisse pour notre pays le problème entier. Si l'état de notre appareil de production ne permet quasiment aucune exportation hors hydrocarbures, si notre législation gèle les investissements étrangers et si nous n'utilisons pas sérieusement les financements institutionnels proposés par l'UE, l'accord d'association avec l'UE ne sert qu'à priver le Trésor public algérien de ressources importantes et précieuses.

Dossier (*Lundi 19 Avril 2010*)

**Abdelhamid Ouaret, P-DG de Verital**

**“L’importation de l’expertise est un leurre”**

Par : Abdelhamid Ouaret

**Verital a prouvé que l’expertise algérienne est une réalité qu’il faut conforter et étendre à d’autres organisations. Le vivier d’expertise est un peu partout. Il suffit de l’activer. La volonté des pouvoirs publics est aujourd’hui là et clairement affichée.**

Chez Verital, nous sommes confiants en l’avenir, d’autant plus confiants que les pouvoirs publics ont définitivement opté pour la promotion du “produit national, biens et services.” Nous nous en réjouissons et nous menons la barre dans ce sens.

Dans ce cadre, Verital est de plus en plus sollicitée pour contribuer aux débats sur la “qualité” et la “sécurité” dans les domaines de l’industrie, du transport, du pétrole et para-pétrole et les produits du commerce international

“La promotion de l’expertise algérienne est une nécessité. À ce titre, elle a besoin d’être soutenue pour se mettre aux standards internationaux. C’est très possible Verital a l’ambition de donner l’exemple”.

Verital y voit un changement dans la manière dont elle est perçue par les responsables et, sans doute le début d’une reconnaissance des efforts engagés et des responsabilités professionnellement assumées dans ses domaines de prédilection, dans des conditions difficiles. Ce qui donne plus de goût à ses réalisations : l’expertise technique, le contrôle qualité, l’industrie, la marine et l’aéronautique. Une belle palette de missions pour répondre aux besoins et attentes de ses clients, des réglementations et normalisations nationales et internationales en vigueur.

Verital n’est pas tout à fait une entreprise comme les autres. Ses missions à grande connotation de service public, sa culture de la gestion du risque opérationnel et la standardisation au plan international de ses métiers sont une réalité que nul ne doit ignorer dans l’intérêt bien compris du confort et de la sécurité du citoyen et du suivi de certains engagements conventionnels de notre pays au plan international. Voilà bien une mission de service public peu connue du grand public.

Les responsabilités et la diversité de ses relations et services avec et pour le compte des pouvoirs publics font partie de ses spécificités.

Cette entreprise s’est résolument engagée dans la voie du développement, sans doute au bon moment et certainement à la satisfaction du citoyen qu’elle sert sans qu’il le sache et des pouvoirs publics qu’elle représente et assiste au plan opérationnel pour assurer leurs responsabilités légales et réglementaires voire constitutionnelles, puisque l’État est responsable de la sécurité du citoyen et de ses biens.

Verital continuera de développer sa capacité à promouvoir, en les faisant cohabiter, qualité, sécurité, sûreté et protection de l’environnement dans les activités spécifiques, de l’industrie, de l’aéronautique, dans le transport maritime et les transactions du commerce international. C’est, pour Verital, un défi majeur car en dépend sa capacité à mener dans la durée sa politique de croissance par elle-même d’abord et le partenariat si nécessaire et affermir son rôle de représentant exclusif des pouvoirs publics en gagnant leur confiance et en veillant au respect de leurs engagements conventionnels au plan international.

Verital était une société d’économie mixte ayant vécu une expérience de partenariat avec des étrangers. Ces derniers temps, le Bureau Veritas, ancien partenaire étranger, à coups de bulletins d’information, ne cesse de parler de son “antériorité” en Algérie au travers de

Verital. Verital ne voit pas le moindre intérêt à faire valoir “une quelconque pseudo-filiation” avec le Bureau Veritas. Verital ne nourrit aucun complexe vis-à-vis de personne, a fortiori de l'étranger.

Malheureusement, le Bureau Veritas Algérie, par le biais de la presse nationale, continue d'entretenir par ses “bulletins d'information” une certaine confusion volontairement insidieuse.

Mais pour sa énième tentative à vouloir décliner cette “antériorité” au travers de Verital, bien sûr dans le seul objectif, à peine voilé d'ailleurs, d'essayer d'intervenir sur son marché et sa clientèle, Verital tient à préciser que le BV (Bureau Veritas, nldr) était un simple actionnaire minoritaire qui n'a rien apporté, ni à Verital, ni à l'industrie algérienne et encore moins dans les domaines qu'il cite, c'est-à-dire les expertises des installations pétrolières, les contrôles qualité, la certification des entreprises, la formation etc., ceci afin d'éclairer, ou plutôt démystifier, définitivement l'industrie algérienne sur ce que le Bureau Veritas prétend avoir réalisé en Algérie, au travers de Verital.

Je tiens à souligner, encore une fois, que le Bureau Veritas n'a rien développé dans ces domaines en Algérie, et que tout le mérite revient à Verital seule, à sa persévérance et à son expertise.

Encore une fois, “l'information du Bureau Veritas” n'a donc qu'un seul objectif, celui de tenter de se placer sur un marché “juteux”, le nôtre, sur la base, d'une “pseudo-antériorité” en Algérie au travers de Verital et par conséquent d'une “pseudo-expérience dans l'industrie algérienne” ; ce que Verital récuse définitivement.

D'ailleurs, Verital, à la demande d'un client qu'il n'est pas utile de citer ici, sauf nécessité, documents à l'appui, a sollicité une seule fois l'assistance technique de BV pour expertiser des installations pétrolières suite à des séismes qui ont touché le pays. Il lui a été opposé un refus d'assistance immédiat et catégorique. À lui seul, ce fait établi, preuves à l'appui, se passe de tout commentaire.

Je suis sûr que le client algérien a bien compris la différence entre un “label” et le service qui en est attendu. Il a définitivement opté pour le service qui répond à ses besoins et attentes et se fiche du “label”. L'ambition mesurée de Verital est rassurante, car il faut être très prudent dans les choix : un “label” ne signifie pas qualité surtout par les temps qui courent où le business prend trop souvent le pas sur le véritable service escompté. Nous sommes un pays qui a droit à tous les égards en matière de partenariat.

Ce qui est important et mérite d'être signalé aujourd'hui, dans le domaine de la classification des navires, c'est la volonté de la nouvelle équipe Division Marine de Veritas à imprimer une nouvelle dynamique, équilibrée, ouverte et prometteuse aux relations entre les deux parties.

Verital compte se positionner en véritable partenaire, à part entière, car le partenariat “durable” n'est possible que sur des bases sincères de confiance, axées sur le long terme. C'est aussi vrai que, à l'évidence, le marché algérien dans ces domaines sera toujours demandeur de service “ad vitam aeternam.” C'est la règle de base des conventions internationales quand un pays les ratifie ; et c'est le cas de notre pays.

L'Algérie doit alors créer des organisations fiables, pérennes et capables d'assurer le suivi opérationnel de l'exécution des engagements pris par le pays dans le cadre de ces conventions, pour ne pas se retrouver condamnée à sous-traiter ces missions.

Verital compte renforcer ses capacités dans cet objectif pour jouer un rôle moteur dans la promotion de l'expertise nationale. L'avenir d'une économie, quelle qu'elle soit, dépend de l'expertise qui la soutient. Et personne n'est crédule pour croire à “l'achat d'une expertise”. L'expertise se crée, s'entretient et s'améliore pour s'imposer à terme comme moteur de développement de l'économie. J'invite les responsables de notre économie à investir dans l'homme car c'est lui qui crée la véritable richesse qui, à son tour, génère les véritables

infrastructures domestiquées qui facilitent le développement d'une économie performante. À Verital, nous pensons que BV n'a pas à s'enorgueillir de la période où il était actionnaire de Verital, car Verital ne lui doit absolument rien dans les domaines qu'il cite.

Toutefois, nous tenons à lever toute équivoque ou malentendu en toute conviction sur la nouvelle dynamique de confiance et d'expertise imprimée à la coopération BV Marine et Verital dans le domaine de la classification des navires. Pour être plus précis, afin d'éviter toute interprétation tendancieuse à propos des relations entre les deux parties dans le domaine maritime, il est utile de souligner que dans le domaine maritime, et après retrait de BV du capital de Verital, l'engagement sincère, positif et coopératif de BV Marine et Verital est destiné à promouvoir ensemble la sécurité maritime en Algérie notamment pour ce qui est des navires assurant la navigation nationale. Cette précision étant destinée à l'opinion publique et à l'Administration de la marine marchande en Algérie.

C'est de ce partenariat constructif et respectueux des valeurs et objectifs des deux parties que nous voulons. Car Verital est un représentant de l'expertise algérienne qui force le respect de ses partenaires étrangers.

Je suis assez critique à l'égard de certaines visions de "pseudo-stratèges" qui veulent élaguer la mission sociale et éthique de l'économie, et surtout l'expertise qui doit la faire exister et vivre. Qui vient le premier l'œuf ou la poule ? l'expertise ou l'économie ?

Au plan responsabilité sociale et éthique, seule l'expertise crée "l'économie". Tout le reste n'est que marché où le "moins expert" demeure un consommateur condamné à puiser de son capital providentiel jusqu'à son épuisement. Je n'invente rien, je ne fais que rappeler une évidence qui nous invite à bien faire la différence entre la "science économique" qui est le produit de la créativité et de l'expertise de l'homme, et le marché de la consommation pure et fatale et le marché de l'échange où un équilibre reste à trouver par le génie de l'homme entrepreneur, c'est-à-dire par son expertise... Le durable se construit exclusivement avec l'expertise national. Cela dit sans chauvinisme aucun.

Dossier (*Lundi 19 Avril 2010*)

## **Le rôle des entreprises à capitaux publics ou privés dans le développement industriel Exemple de Bill Gate, ou la reconquête**

Par : Rédha AMRANI (\*)

**Il y a quatre années, je m'étais exprimé sur la nécessité d'une vision claire et réelle de notre développement économique et de la nécessité de stratégies à mettre en œuvre par les entrepreneurs algériens et par "un meilleur État",** en termes de régulation économique et de soutien à l'émancipation économique de notre pays. Il s'agissait d'aider et d'encourager nos entreprises à capitaux publics ou privés à prendre en charge le développement industriel et des services, pour réduire progressivement les importations de biens et de services qui créaient de l'emploi chez nos partenaires commerciaux de l'étranger et entraînaient la fermeture de nos usines et de nos bureaux d'engineering, tout comme ils nous empêchaient de nous insérer dans le commerce et les échanges mondiaux par l'exportation de la valeur ajoutée réellement par la main-d'œuvre et les compétences algériennes.

Il ne s'agit pas aujourd'hui d'essayer de faire de façon prétentieuse un quelconque bilan, mais d'amener quelques réflexions sur la nécessité d'aller de l'avant vers le progrès et l'émancipation réelle de notre économie comme celui de valoriser le potentiel de notre main-d'œuvre et du produit de notre système d'éducation et de formation en vue aussi de redonner espoir à cette immense et généreuse jeunesse qui aspire à entrer dans la vie professionnelle dans son pays et de participer à son développement au lieu de rêver à s'installer sur d'autres rivages. Beaucoup de réflexions ont été lancées et une approche presque académique est faite dans l'élaboration de stratégies industrielles alors qu'un réel déficit d'actions concrètes se remarque au moment où le monde qui nous entoure avance et les opportunités à saisir nous échappent de plus en plus. Ne sommes-nous pas en train de nous disperser en termes de priorités et d'actions ? A priori, quelques secteurs économiques doivent concentrer tous nos efforts. Par exemple, le gaz naturel qui doit dominer notre production d'hydrocarbures pour au moins cinquante à soixante ans doit nous inciter à maîtriser la totalité de la chaîne de valeurs ajoutées de ce secteur, que ce soit au niveau des activités que nous maîtrisons aujourd'hui mais aussi aux activités d'engineering et de production liées à ce secteur que nous avons abandonnées ou à celles que nous avons évitées sous le fallacieux prétexte de l'impossibilité ou celui d'importer ces biens et ces services en raison de la qualité et de la célérité des réalisations à entreprendre. Il ne saurait plus être question de ne pas conquérir de façon lucide et efficace ces activités génératrices de richesses et d'emploi, d'autant plus que l'exploitation et la mise en valeur de ces ressources peut se faire dans la sérénité pour ne sortir des puits que le gaz que nous pourrions traiter, transporter, transformer à travers la gazochimie et la production d'énergie électrique par le biais de biens et de services produits localement. Le secteur de l'énergie solaire, dont la nature nous a doté de façon prodigieuse et pour l'éternité, fait partie de nos priorités, car, ici, la véritable valeur ajoutée n'est pas dans l'exploitation de cette énergie inépuisable, mais dans toutes les activités d'études, de production de biens et de services ainsi que dans la réalisation de toutes les infrastructures grandes et petites y attenantes. Même et surtout, les domaines de la formation et de la recherche développement doivent immédiatement faire partie des priorités des autorités politiques et des institutions de l'État comme de tous les opérateurs économiques à capitaux publics et privés ; des dizaines de milliers d'emplois féconds et utiles sont disponibles à travers le développement de cette filière.

Le secteur des transports maritimes et l'ensemble des activités productives qui lui sont liées doit lui aussi retenir toute notre attention. Il s'agit là non seulement d'une activité économique que nous avons délaissée, mais aussi un des éléments fondamentaux de nos valeurs ancestrales que nous délaissons. Dans notre Antiquité, Jugurtha s'était rendu à Rome sur des bateaux algériens avec des marins algériens. L'histoire de notre pays regorge d'exploits de notre marine et le futur de l'économie mondiale est non seulement dans le transport maritime mais aussi et surtout dans l'exploitation des ressources animales et minérales des immenses domaines maritimes qui représentent les deux tiers de la surface du globe. Toutes les opportunités doivent aussi être saisies pour rattraper notre immense retard dans ce domaine et pour permettre à notre jeunesse de reconquérir les métiers de la mer comme celui de toutes les industries qui y concourent. Par exemple, l'une des plus grandes entreprises de transport et de service maritimes au monde est en difficultés financières et nous ne disposons pas des outils économiques et financiers, voire de législations nécessaires pour saisir cette opportunité, prendre des parts significatives dans le capital de cette entreprise et réamorcer la maîtrise du transport maritime des biens que nous achetons ou que nous exportons. Devons-nous aussi par exemple continuer à importer près de cinq millions de tonnes d'acier par an alors que nous avons maîtrisé toutes les techniques d'engineering, de recherche développement et de production de cette industrie dans un tout récent passé, et ce, d'autant plus que les nouvelles techniques de production de produits sidérurgiques plats et longs à travers les usines compactes mises en œuvre à travers le monde et nécessaires à notre développement sont beaucoup plus simples à construire et à gérer ?

L'industrie automobile, avec trois ou quatre installations de production de véhicules automobiles ainsi que les usines de pneumatiques et les centaines d'usines de composants automobiles et de sous-traitance, apparaît incontournable, même si l'on continue à nous intoxiquer d'informations douteuses quant aux surcapacités à travers le monde dans cette industrie grande génératrice de postes de travail et de potentialités à l'exportation. Une autre de nos priorités consiste à maîtriser les activités mobilisatrices de la matière grise locale et que nous nous devons de domestiquer. Il s'agit de l'engineering sous tous ses aspects : s'il y a des sociétés mixtes à développer immédiatement, ce sera sur l'engineering avec priorité à l'usage de la main-d'œuvre algérienne issue de nos universités, écoles d'ingénieurs et instituts. Grâce à l'introduction effective du progrès technique et d'une main-d'œuvre qualifiée, notre agriculture commence à améliorer sa productivité et à restreindre les effets des aléas climatiques. Il faut dorénavant relier l'investissement agricole et l'aide à la production agricole et animale au développement des industries agroalimentaires en vue de leur permettre d'assurer un amont réel pourvoyeur de produits agricoles locaux par l'utilisation des techniques de production et de management du système productif les plus efficaces et les plus rentables.

L'État ne doit pas tout faire, y compris dans l'investissement de la grande infrastructure. L'Algérie a besoin d'un meilleur État, mais non d'un tout État. Le port du Centre avec ses pôles industriels pour toutes les grandes industries implantables au bord de l'eau pour éviter les lourds déficits et la perte de compétitivité dus aux ruptures de charges doit être lancé, même s'il faut recourir au génie et au dynamisme des entrepreneurs locaux. Les techniques du "Built, Operate, Transfert", mises en œuvre par des entreprises privées dans des États aussi développés que ceux de l'Europe occidentale, doivent nous servir d'exemple à suivre. L'approche académique qui semble prévaloir actuellement dans l'élaboration des stratégies industrielles doit permettre à l'État d'identifier ses véritables missions dans l'organisation du soutien et de la véritable régulation de l'espace économique productif, et ce, loin des approches bureaucratiques visant à perpétuer la dictature des bureaucrates et des rentiers sur les véritables entrepreneurs locaux grands et moins grands. Une halte à l'instabilité chronique de l'espace législatif et réglementaire doit être marquée. Il y a nécessité d'un moratoire sur les

lois et règlements entourant l'investissement et l'activité productifs en vue de ramener la sérénité auprès des véritables entrepreneurs algériens. Mobiliser les compétences et lancer immédiatement le chantier de l'adéquation formation-emploi, revenir progressivement à l'adéquation entre la vérité des prix et la vérité des salaires, interdire le sous-paiement des compétences locales par rapport aux techniciens et cadres étrangers, promouvoir et aider à l'émergence d'entrepreneurs et de capitaines d'industrie algériens, ouvrir le capital des grandes entreprises publiques à la Bourse d'Alger et permettre aux investisseurs locaux de prendre des participations dans le capital de ces grandes entreprises.

D'autres mesures doivent être étudiées et mises en œuvre pour accompagner et réussir la mise en œuvre des stratégies industrielles. C'est ainsi qu'il faut lancer le chantier de mobilisation des véritables compétences nationales, de faire dialoguer les opérateurs et entrepreneurs algériens avec le secteur de l'éducation et de la formation pour essayer de se rapprocher de l'adéquation formation-emploi. Sur le plan social, la vérité des prix doit être liée à la vérité des salaires et des mesures doivent être prises pour y revenir progressivement au bout de quelques années comme on doit interdire le sous-paiement des compétences locales par rapport aux techniciens et cadres étrangers. Il s'agit aussi de promouvoir et d'aider à l'émergence d'entrepreneurs et de capitaines d'industrie algériens et d'ouvrir le capital des grandes entreprises publiques au sein de la Bourse d'Alger en vue de permettre aux investisseurs locaux de prendre des participations dans le capital de ces grandes entreprises à capitaux publics.

**R. A.**

(\*) Consultant en économie industrielle